

Affaire suivie par :
Nicolas Mannant
n.mannant@mairie-bordeaux.fr
05 56 10 21 07

Madame la Secrétaire d'Etat
chargée de l'économie sociale,
solidaire et responsable,
Ministère de l'Économie, des
Finances et de la Relance
139 rue de Bercy,
75012 Paris

Bordeaux, le 03 août 2020

Madame la Secrétaire d'Etat,

Nous tenons d'abord à vous féliciter de votre nomination en tant que Secrétaire d'Etat à l'économie sociale, solidaire et responsable. Il était essentiel face aux enjeux qui sont devant nous, que l'économie sociale et solidaire fût reconnue dans le nouveau Gouvernement. Son rattachement à Bercy est également une bonne nouvelle. Nous nous en réjouissons.

Vous le savez, les acteurs de l'économie sociale et solidaire sont engagés depuis de nombreuses années dans la transformation de nos modèles économiques, et de société avec pour objectif une société bienveillante, solidaire, démocratique et écologique. Au quotidien, ils expérimentent des nouvelles façons de faire, de nouvelles façons d'être en proposant des activités ancrées dans les territoires.

La crise liée au COVID a montré que notre système économique, mondialisé, est vulnérable aux aléas, peu résilient, et qu'il est nécessaire d'envisager sérieusement et avec le plus grand nombre la transition de nos territoires vers un nouveau modèle économique. Porteurs d'avenir, au quotidien et sur le terrain en connexion directe avec l'économie réelle, les acteurs de l'ESS savent expérimenter solidairement, prendre leurs risques et créer une valeur économique et sociale.

Dans cet esprit, vos différentes interventions par le passé expliquant qu'il faut inventer l'entreprise du XXI^e siècle nous paraissent convergentes, et de bon augure. Dans un article paru sur votre site internet de parlementaire, vous dites que « pour changer les règles du jeu, il faudra alors penser à changer les joueurs. Le rééquilibrage nécessaire du libéralisme passe par son recentrage sur l'entreprise, l'entreprise en tant qu'acteur social, territorial et sociétal. Une entreprise qui raisonne sur le long terme en associant ses salariés à ses bénéficiaires et à ses décisions, en localisant ses approvisionnements et sa production en fonction de critères de durabilité autant que de rentabilité, en faisant de la sécurité et de la santé de ses collaborateurs une valeur aussi précieuse que leur formation... Cette entreprise est une entreprise du partage : partage de la valeur créée, partage de la chaîne de valeur et partage de ses valeurs. C'est l'entreprise du XXI^e siècle, pas parce qu'elle incarne ce siècle mais parce qu'elle est la seule capable d'y survivre. »

Nous partageons ce constat et cet objectif.

Pour cela, nous comptons sur vous pour que votre action prenne pleinement en compte, via une politique ambitieuse, l'ensemble des acteurs de l'ESS déjà présents dans les territoires et qui

œuvrent depuis des années à inventer cette entreprise du XXI^e siècle : celle qui sera respectueuse de l'environnement, de ses salariés, qui sera vertueuse ; celle qui permettra de réencastrier l'économie dans la société.

Parmi les prochaines échéances, nous avons identifié un outil indispensable pour atteindre cet objectif : le plan de relance.

La volonté du Président de la République d'investir dans la relance économique avec l'objectif d'inciter les entreprises à engager ou continuer leur transition, et celle du Premier Ministre de renforcer la République des territoires, sont complémentaires.

L'économie sociale et solidaire doit être placée au cœur de ce plan de relance.

Nous, élus dans les collectivités territoriales et en charge de l'ESS, et de l'innovation sociale, avons besoin que l'Etat joue son rôle.

Alors que la crise COVID a contribué à diminuer nos marges de manœuvre financière, une intervention forte de l'Etat est nécessaire pour nous accompagner dans la transformation de l'économie dans nos territoires, le développement des activités économiques, sociales, solidaires et écologiques, la création d'emplois de qualité et non délocalisables.

Ainsi, nous soutenons la position du Conseil Supérieur de l'ESS qui propose que 20% des crédits publics consacrés à la relance soient fléchés pour financer « les stratégies de transformation économique ».

Dans les territoires, il nous paraît opportun de décliner les actions autour de 6 grands axes :

- 1- Placer l'ESS au cœur d'un « new deal » de la transition écologique et solidaire ;
- 2- Soutenir les créations d'activités économiques, et ainsi les créations d'emplois, via les outils de l'ESS, notamment dans le cas des relocalisations d'activités ;
- 3- Favoriser l'accès à de nouveaux financements pour les acteurs de l'ESS, notamment par la création ou l'abondement dans des fonds de dotations territoriaux spécifiques à l'ESS et à l'économie de proximité ;
- 4- Intégrer l'ESS dans les plans de relance locaux (marchés réservés, clauses...) ;
- 5- Faciliter l'accès des acteurs de l'ESS au foncier, via la création d'un dispositif spécifique (financements, accompagnement, ...) ;
- 6- Renforcer la dimension démocratique et éducative de l'ESS (participation citoyenne, éducation à l'ESS, coopératives jeunesse de service, ...).

Nous restons à votre disposition pour échanger plus en détails avec vous sur ces pistes de travail,

Veillez agréer, Madame la Secrétaire d'Etat, l'expression de notre plus haute considération.

Des élus locaux de Nouvelle-Aquitaine.

Conseil régional Nouvelle-Aquitaine

Alain ROUSSET, Président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine

Philippe NAUCHE, Vice-président en charge de l'Économie territoriale, de l'Économie sociale et solidaire et de l'intelligence économique

Pascal DUFORESTEL, Conseiller régional délégué à l'ESS

Christine MOEBS, Conseillère régionale déléguée à l'innovation sociale

Anne-Laure BEDU, Conseillère régionale déléguée au transfert, innovation et accélération

Conseils départementaux

Jean-Luc GLEYZE, Président du Conseil départemental de la Gironde

François BONNEAU, Président du Conseil départemental de la Charente

Sophie BORDERIE, Présidente du Conseil départemental du Lot et Garonne

Pascal COSTE, Président du Conseil départemental de la Corrèze

Xavier FORTINON, Président du Conseil départemental des Landes

Germinal PEIRO, Président du Conseil départemental de la Dordogne

Jean-Marie DARMIAN, Vice-Président du Conseil départemental de la Gironde

Sophie PIQUEMAL, Conseillère départementale de Gironde

Sébastien SAINT-PASTEUR, Conseiller départemental en charge de l'ESS et l'innovation sociale,
Conseil départemental de la Gironde

Etablissements publics de coopération intercommunale

Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole, Maire de Mérignac (33)

Alain GARNIER, Vice-Président de Bordeaux Métropole en charge de l'ESS, Maire d'Artigues-près-Bordeaux (33)

Pascal SABOURIN, Conseiller communautaire Communauté d'agglomération de La Rochelle en charge de l'Economie Sociale et Solidaire (17)

Lucy MOREAU, Déléguée du Président de la Communauté d'agglomération de Niort en charge de l'Économie Sociale et Solidaire (79)

Cyril CIBERT, Vice-Président Délégué à l'Économie Sociale et Solidaire, Grand Châtelleraut (86)

Pierre-Henri JALLAIS, Vice-Président de la Communauté d'agglomération de Saintes en charge de l'Insertion, ESS, Economie circulaire (17)

Annie ZAPATA, Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération du Grand Guéret en charge des Pôles de santé, de l'Action sociale et de l'Insertion locale par l'économie (23)

Alain DETOLLE, Vice-président de la Communauté de communes Creuse Grand Sud en charge de l'Accueil, de l'Économie de proximité et de l'Économie Sociale et Solidaire (23)

Maires

Pierre HURMIC, Maire de Bordeaux (33)

Emile Roger LOMBERTIE, Maire de la Ville de Limoges (87)

Daniel BARBE, Maire de Blasimon, Président de l'Association des Maires Ruraux de Gironde (33)

Eva BELIN, Maire d'Ondres (40)

Stéphane DELPEYRAT, Maire de Saint-Médard en Jalles (33)

Dominique FEDIEU, Maire de Cussac-Fort-Médoc (33)
Fabienne FONTENEAU, Maire de Saint-Denis-de-Pile (33)
Vincent JOINEAU, Maire de Rions (33)
Andréa KISS, Maire du Haillan (33)
Christophe MIQUEU, Maire de Sauveterre-de-Guyenne (33)
Cédric PAIN, Maire de Mios (33)
Alain RENARD, Maire de Saint-Savin (33)
Clément ROSSIGNOL-PUECH, Maire de Bègles (33)

Elus Communes

Stéphane APOUX, Adjoint au Maire de Saint-Médard-en-Jalles en charge de l'Économie, l'Emploi et l'ESS (33)

Kenny BERTONAZZI, Adjoint au Maire pour le quartier Pau-Nord, en charge de l'Emploi, l'Insertion, l'Économie Sociale et Solidaire, et les Mobilités Douces (64)

Maud CARUHEL, Adjointe au Maire de Marmande en charge des politiques innovantes et formation (47)

Sylvie CHRISTOPHE, Adjointe au Maire de Tulle en charge des Affaires Sociales, des Solidarités et de l'Economie Sociale et Solidaire (19)

Charley GIRON, Adjoint au Maire de Talence en charge de la Santé, l'ESS et l'Aide aux aidants (33)

Valérie KOCIEMBA, Adjointe au Maire du Taillan-Médoc en charge de la Transition écologique et Ville durable (33)

Nathalie LACUEY, Adjointe au Maire de Floirac en charge de la Politique de la ville, la Médiation, l'Insertion et Emploi, (33)

Claire LEGARDINIER, Adjointe Maire d'Hendaye en charge du Développement territorial en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire (64)

Patricia NEDEL, Adjointe au Maire de Mérignac en charge de l'ESS et l'Insertion (33)

Isabelle NOGARO, Adjointe au Maire de Tarnos en charge du Développement économique, Économie Sociale et Solidaire, Commerce et Agriculture (40)

Stéphane PFEIFFER, Adjoint au Maire de Bordeaux en charge de l'Emploi, de l'Economie Sociale et Solidaire et des formes économiques innovantes (33)

Alexandra PINTO, Adjointe au Maire de Billère en charge de la Démocratie participative et de la Vie associative, Vice-présidente de la commission participation citoyenne, vie associative, économie sociale et solidaire (64)

Guillaume RIFFAUD, Adjoint au Maire de Saint-Julien-en-Born Responsable de la commission Développement économique (40)

Sophie RONDEAU, Adjointe au Maire de Talence à l'Environnement, au Développement durable et à la Participation citoyenne (33)

Bastien BERNELA, Conseiller Municipal Délégué au Développement économique, Coopération territoriale et Commande publique responsable à la Ville de Poitiers et Délégué de la Présidente au Développement économique pour Grand Poitiers Communauté Urbaine (86)

Clément BOSREDON, Conseiller municipal délégué de la ville de Langon à l'ESS (33)

Marie-Laure PIROTH, Conseillère municipale déléguée de Bègles à l'Économie Sociale et Solidaire et
à l'Insertion par l'activité économique (33)

Didier TRAN MANH SUNG, Conseiller municipal délégué d'Eysines à l'ESS, AMAP, Conseil municipal
des enfants et Devoir de mémoire (33)